

APPEL DE CANDIDATURES

RÉSIDENCE ARTISTIQUE TECHNIQUE 2026

LES ARTS DE LA
SCÈNE

 Cégep
La Pocatière
Montmagny | La Pocatière | Témiscouata

DATE LIMITE

5 JANVIER 2026, 17H

Mise en contexte

Le programme de Régie et techniques scéniques du Campus de Montmagny du Cégep de La Pocatière et Les Arts de la scène de Montmagny s'unissent pour offrir une résidence artistique à la relève professionnelle. La résidence sera réalisée avec les étudiants de deuxième année et les enseignants du programme et permettra de créer le volet technique d'un spectacle. La résidence se déroulera en deux blocs: le premier, la semaine du 7 au 10 avril 2026 et le second bloc du 25 au 29 mai 2026. Les détails des deux blocs de création sont présentés dans la section *Déroulement du projet*.

Les objectifs du projet

Pour les artistes en résidence :

- Élaborer les éléments techniques d'un spectacle pour permettre sa présentation complète ou partielle devant public.
- Développer et approfondir sa vision et sa recherche artistique.
- Recevoir du soutien dans la réalisation et l'avancement technique du projet.
- Arrimer votre projet avec les pratiques techniques et les technologies actuelles.

Pour les étudiants en Régie et techniques scéniques :

- Appliquer des compétences dans un contexte d'apprentissage réel.
- Entrer en contact avec des artistes professionnels, côtoyer diverses visions artistiques.
- Favoriser le réseautage et le partage de connaissances entre les artistes et les techniciens.

Profils artistiques recherchés

- Artiste(s) professionnel(s) ou émergent(s), ayant déjà participé à au moins une production professionnelle et issu des milieux artistiques suivants:
 - Théâtre, spectacle de rue, marionnettes
 - Cirque
 - Danse
 - Musique
 - Variété
 - Chanson
 - Humour
 - Conte ou art de la parole
 - Multidisciplinaire

Déroulement du projet

- **19 novembre au 5 janvier 2026, 17 h**: Appel de candidatures
- **5 au 19 janvier 2026**: sélection de l'artiste ou du collectif, entrevues possibles
- **Février et mars 2026**: 2 à 3 rencontres préparatoires entre les artistes sélectionnés, l'enseignante qui supervise le projet et le groupe d'étudiants pour échanger sur le projet, la démarche artistique et les objectifs souhaités pour cette résidence. Certaines rencontres pourront se dérouler en visioconférence.

Bloc 1 : Résidence de création

Durée : 3 jours au cours de la semaine du **7 au 10 avril 2026**, à la discrétion des artistes.

Lieu : Montmagny

Services offerts :

- Assistance technique pour conception: suggestions techniques, plans, listes, devis préliminaires
- Assistance à la mise en scène (prise de notes)
- Support logistique : installation, préparation des ressources requises et conseils techniques
- Équipement technique (et opérations si nécessaire)
- Espace de travail, matériel inclus

Prérequis

- Script, texte, synopsis
- Vision artistique et vision préliminaire de la conception d'éclairage, du son, de la vidéo et de l'aménagement scénique

Déroulement

- À déterminer en fonction du projet sélectionné: bloc de travail et présentation détaillée des visions et intentions artistiques, bloc d'élaboration de concepts scénographiques ou autre.

Bloc 2 : Laboratoire et prestation devant public

Durée : 5 jours*

Dates : **du 25 au 29 mai 2026**

Jour 1 : Montage

Jours 2 à 4 : Installation, tests et laboratoire

Jour 5 : Prestation(s) devant public**

*Le nombre de jours de présence pourra varier pour les artistes en résidence selon leur fonction au sein du projet. Par exemple: le porteur du projet ainsi que le metteur en scène, s'il y a lieu, seront amenés à être présents tous les jours. Toutefois, la présence des interprètes pourrait être requise seulement à partir du jour 3 ou 4.

**Il pourrait y avoir deux prestations devant public. Le programme exige des étudiants qu'ils opèrent tous une représentation publique. Leur nombre pourrait influencer la quantité de représentations (maximum 2). C'est aussi une occasion pour les artistes en résidence de tester plus d'une formule pour leur projet.

Nous offrons

Bourses et cachets

- Bourse de 2000\$ pour le porteur du projet auquel s'ajoute un montant de 500\$ par artiste supplémentaire participant
- Budget de production de 1500 \$. Dépenses admissibles: professionnel tel un metteur en scène ou coordonnateur technique (observateur), transport, décors, etc
- Jusqu'à 1000\$ de cachet pour les représentations publiques

Services

- Un appartement de 6 chambres tout équipé pour loger gratuitement les artistes pour la durée des séjours lors de la résidence artistique
- Accès gratuit à divers lieux de diffusion et aux équipements techniques disponibles (Voir Annexe 1), pour la durée de la résidence
- Une équipe d'étudiants, encadrée par leurs enseignants, dédiée à assister les artistes dans leur processus de création
- Une occasion de produire un spectacle (en totalité ou en partie) devant public
- La possibilité de tester plusieurs formes pour d'un même spectacle
- Documentation technique: devis technique et devis d'éclairage, documents visuels: photos, archives, captation, fichier de programmation, etc.

Valeur du projet

Nous estimons la valeur du projet, incluant l'hébergement, le temps en salle, l'accès aux équipements techniques et aux ressources humaines à plus de 40 000 \$.

Les artistes s'engagent à

- Présenter un groupe ou collectif composé d'un maximum de 6 personnes pour respecter la capacité d'hébergement
- Présenter leur projet et les orientations artistiques et techniques lors des rencontres préparatoires de février et mars.
- Faire preuve d'ouverture envers le contexte pédagogique
- Présenter une proposition artistique détaillée, prête pour amorcer la phase de création technique.
- Offrir un échange avec le public, que ce soit par une représentation publique totale ou partielle du spectacle
- Se montrer disponible pour des entrevues avec les médias locaux
- Fournir un dossier complet du projet en complétant le formulaire suivant le **5 janvier 2026, 17 h.**

[FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)

Critères d'évaluation des candidatures

Qualité artistique du projet 25 %

- Originalité et créativité
- Démarche de création élaborée
- Portée sociale du projet

Possibilités d'arrimage avec les objectifs du programme Régie et techniques scéniques 35 %

- Potentiel d'éléments techniques à mettre en place au cours de la résidence: éclairage, vidéo, sonorisation etc.

Potentiel au niveau des représentations publiques 25 %

- Accessibilité du projet
- Attractivité
- Niveau d'achèvement du projet

Cohérence de la candidature 15 %

- Objectifs techniques

- Budget
- Équipe de réalisation

Comité de sélection

Le comité de sélection sera formé d'une personne provenant des Arts de la scène de Montmagny, du Cégep de La Pocatière, Campus de Montmagny, et d'une personne de la communauté culturelle de la région.

Contacts

Les Arts de la scène de Montmagny

Cynthia Viel

Agente de développement des publics et
des projets scolaires

1-418-241-5799 poste 209

scolaire@adls.ca

Régie et techniques scéniques

Sandra Matte

Enseignante Régie et techniques scéniques

418-248-7164 poste 3106

smatte@cecm.ca

ANNEXE 1

Infrastructures disponibles pour la résidence artistique

CABARET
COGECO



Salle style cabaret d'une capacité de 120 places. Offre une grande possibilité sur sa configuration.

Devis technique: https://www.adls.ca/medias/2023/10/1-devis%20cabaret%20cogeco_v07-10-21.pdf

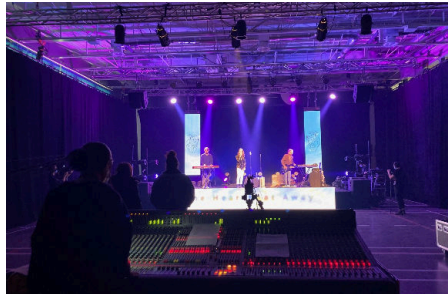
SALLE **PROMUTUEL**
ASSURANCE



Salle à l'italienne d'une capacité de 250 places

Devis technique: https://www.adls.ca/medias/2023/10/devis%20salle%20promutuel%20assurance_v07-10-21.pdf

Salle multi-
fonctionnelle du
Campus de
Montmagny



Configuration multiples, possible avec praticables et chaises (80 places). Structure de ponts motorisés disponibles pour accrochage d'équipements techniques

Studio de son



Studio professionnel d'enregistrement insonorisé et équipé

** Des frais pourraient s'ajouter en cas de location de matériel technique nécessaires au projet choisi dont nous ne disposons pas